

LES FETES D'ANTAN

Où sont ces fêtes d'antan ? Celle de St-Nicolas où nous attendions en priant ce Grand Saint qui vous apportait, avec les pains d'anis et les oranges, une belle pièce de cent sous toute neuve, dans un grand cornet ?

Et celle du Nouvel-An ! Lorsqu'on entraînait dans la cuisine en se souhaitant bonne et heureuse, une délicieuse odeur de choucroute vous chatouillait les narines...

Lettre de Lylie du Portugal.



LE MONTCHAIBEUX, POINT D'OBSERVATION PRIVILÉGIÉ

Caractéristiques du lieu

L'observateur non avisé ne remarquera probablement pas que la colline au pied de laquelle notre village est accroché présente des aspects tout à fait remarquables. En effet, le Montchaiboux qui culmine à 627 mètres d'altitude, n'est pas terminé comme on peut le penser à première vue par un point plus élevé que tous les autres, mais bien par un plateau presque parfaitement plat, dont la superficie est de l'ordre de 50'000 mètres carrés !

Si en pensée on élimine les arbres qui recouvrent la colline et la mince couche d'humus, l'image qui reste du Montchaiboux est celle d'une grosse pierre plate qui repose sur un tas de terre.

Du point de vue géologique, le Montchaiboux est une "anomalie" Pour les spécialistes, c'est une "Klippe". La partie supérieure de la colline est une table de calcaire horizontale, donc une roche plus ancienne et plus dure que le sol situé en dessous et alentour ! Cette table est qualifiée d'allochtone (ce qui signifie venue d'ailleurs) ; elle est constituée par un sommet calcaire voisin qui a émigré et s'est arrêté là où il se trouve présentement. La dureté de cette table explique que, malgré l'érosion, elle continue à se détacher nettement du terrain sur lequel elle repose. Les bords de cette table, on peut s'en rendre compte aujourd'hui encore, sont abruptes, de sorte que le sommet du Montchaiboux est d'accès difficile.

On comprend dès lors facilement l'intérêt de ce promontoir bien placé par rapport aux débouchés des gorges de Moutier et de Soyhières notamment.

Certains historiens ont ainsi avancé que le Montchaiboux

l'ouvre du grand écrivain, relisant quelques passages, tel celui où Farinet rentrant chez lui trouve tout pélemêle : "On a fouillé partout pour trouver son or et ses moules; - et ils n'ont même pas trouvé l'entrée du souterrain, comme il voit, étant descendu à la cave et le tonneau poussé devant l'entrée n'avait pas été déplacé. Ils n'avaient pas été malins, ça l'amuse. "Lui qui disait : "Tant pis, moi, j'ai la liberté. Ça nous ramène sous la terre." Alors, il revenait à sa cachette: "Ils auront beau fouiller, ils n'auront sûrement pas trouvé la clé dans sa cachette: comme il voit, en effet, s'étant penché; elle est bien là, en effet, sous la marche de l'escalier, et il la sent entre ses doigts toute veloutée par la rouille qui est venue dessus avec le temps..." Et je songe à ce soir du 11 juillet 1979, alors que la nuit était déjà venue, quand Danièle et Patrice farfouillaient dans des recoins proches de la cave du musée de Vissoie pour trouver la clé. Elle aussi était rouillée... Et je re-lis ces lignes de Ramuz dans "Farinet ou la Fausse Monnaie": "Alors, il s'aperçoit que la porte est seulement tirée, de sorte qu'il n'a qu'à appuyer de l'épaule contre le panneau, faisant entrer en même temps que lui les feuilles mortes, pendant qu'il se prend la figure dans les toiles d'araignée qui pendent entre les montants. Ça ne fait rien, ni les ténèbres non plus où il s'engage en tâtonnant..." Souvenirs... Du Val d'Anniviers, j'ai aussi emporté des noms qui chantent: Pinsec et Mottec, Chandolin et Vercorin, Soussillon et Mission, la Corne de Sorebois et Vissoie, Moiry, le val haut perché où fleurissent des fleurs légendaires.

Gilbert Lovis

scientifique et un paradis pour le peintre et le photographe.

Au fond du val de Zinal, on découvre aussi de minuscules et merveilleuses fleurs dédaignées par les bovins. Un soir, près de ce centre de l'alpinisme, j'entendis le grondement d'un moteur parmi les rochers qui jonchaient les pâturages. M'approchant, je découvris un berger trayant les vaches à la machine grâce à un moteur à essence. L'ancien abri aménagé sous un gros bloc de rocher avait été abandonné au profit d'un autre plus vaste. Des tas de cageots encombraient les environs de cette mesure sans grâce aucune. Il faut bien vivre.

Près de Zinal, dans un cirque alpestre impressionnant, une rivière prend son essor: la Navizence. Nom merveilleux qui chante comme les mélodies de Jean Daetwyler, dont nous parlâmes Patrice Theytaz et moi en buvant le vin des glaciers. Un sien parent n'a-t-il pas écrit des textes pour ce grand musicien ? Ses oeuvres expriment tout à tour la beauté du Monde (du Val d'Anniviers aussi, je suppose) et l'angoissante perplexité de l'homme face à l'univers et à ses silences. A Sierre, ce compositeur réside et crée des oeuvres si mélodieuses qu'elles vous viennent à la bouche à l'heure où vous ne trouvez pas les mots justes pour exprimer joie ou tristesse.

Lorsque nous eûmes évoqué ce musicien, Patrice dit : - Venez voir, je vais vous montrer quelque chose.

Il se leva, ouvrit une petite porte et fit passer quelques-uns d'entre nous dans un étroit boyau. Si les enfants avançaient sans peine aucune, il n'en était pas de même pour moi, certaines rondes freinant ma progression dans ce souterrain. Finalement, je vis une cachette circulaire très basse, au fond incurvé.

- C'est là, dit Patrice, que Farinet faisait de la fausse monnaie.

Farinet, le chanfre de la Liberté créé par Ramuz ? Farinet aurait-il réellement vécu ici ? Puisque que Patrice le dit. Et de retour au logis, j'ai repris

servait de camp fixe aux Romains. Il est vrai que la vaste surface disponible permet de loger sans difficulté un contingent d'hommes important.

Il est peut être bon de rappeler comment les Romains ont occupé notre région peu avant le début de notre ère.

Les liens avec l'histoire

Au dernier siècle avant J.C., trois peuples celtes se partageaient la région, à savoir les Séquanes à l'est (Ajoie et Franches-Montagnes), les Rauraquas au nord-ouest (Delémont, Val-Terbi, Vallée de la Birse) et les Helvètes au Sud (Plateau de Diesse, Bienne, Seeland). Une partie d'entre eux avait été refoulée du Sud de l'Allemagne par les Germains 2).

Les tensions entre les différents peuples et les migrations qu'elles entraînaient firent qu'il y eut tout à coup dans cette partie du monde celte un certain surpeuplement. C'est ce qui explique probablement que près de 22'000 Rauraquas se joignirent aux Helvètes lorsqu'ils tentèrent de quitter la région sous la conduite de Divico. Après avoir forcé pendant deux ans les récoltes, construit des centaines de chars, puis finalement brûlé leurs villages, ils tentèrent de gagner le sud de la Gaule. On sait comment l'aventure s'est terminée : les Romains craignant qu'ils leur

1) Il est intéressant de se rappeler que le Montchaibeux fournissait autrefois du sable qu'on exploitait côté Courrendlin, ce qui confirme la différence de terrain entre la base et le sommet.

2) Les Rauraquas repoussés vers la Suisse s'installèrent sur le côté suisse du Rhin. En avril 1979, des fouilles sous la Cathédrale de Bâle ont révélé la présence de fortifications rauraquas datant d'avant la colonisation romaine.

coupent la route vers l'Espagne une fois installés dans le Sud décidèrent de stopper cet exode. Ce fut un carnage; 368'000 celtes étaient partis, mais il n'en revint que 110'000 et avec eux les Romains. Le sort des autres peuplades celtes ne fut d'ailleurs guère plus enviable. En 8 ans, les Romains "pacifièrent" la Gaule en tuant 1'192'000 de leurs adversaires selon les comptes établis par César lui-même!

C'est à la suite de ces événements que les Romains occupèrent donc notre région. Les celtes devinrent les alliés de Rome (foederati). Des artisans romains s'établirent chez nous et introduisirent les techniques romaines: labour des terres au moyen de la charrue avec soc et versoir, maîtrise des techniques de la poterie, maison en pierre et non plus en bois seulement. Ce fut incontestablement le début d'une époque de prospérité qui devait durer près de 4 siècles. Des voies de communication nouvelles furent construites, telle celle venant de Bienne (Petinesca) par Pierre-Pertuis (percée vers 200 après J.C.) et qui menait d'un côté vers Mandeuve et de l'autre vers Augst (BL).

Les traces du passage des Romains chez nous sont visibles à maints endroits (Courgenay, Develier, Vicques, etc.).

Les camps romains

Dès leur arrivée dans la région du Nord de la Suisse, les Romains durent faire face, tout comme les Rauraquens jusque là, aux poussées des Germains qui tentaient l'invasion par le Rhin. Dès le 2e siècle l) de notre ère, la pression des Germains devenait si forte que la construction de fortifications élaborées s'avérait nécessaire. Les fortifications romaines (castra) de notre région formaient une ligne de défense qui allait notamment du Rhin à Mandeuve. Les divers camps pouvaient communiquer entre eux par signaux. Il est évident qu'on choisit pour ces camps les endroits les plus appropriés: situation sur la hauteur, protections naturelles alentour

Après cette rencontre, j'observai encore un moment le défilé des touristes: dames distinguées, messieurs avec de lourdes bagues, jeunes filles et gars aux accoutrements sophistiqués malgré un apparent désir d'être vêtu négligemment, alpinistes chevromnés ou du dimanche, gamins indifférents et, perdus dans la foule des oisifs, quelques artisans. Une promenade dans la nature s'imposant, nous allâmes voir Chandolin. Des blocs flamboyant nous accueillirent et, à tort assurément, je décidai de suivre le conseil de mes filles: grimper à l'alpage avec un téléphérique. C'était compter sans les horaires, car à cette heure-là, il ne fonctionnait pas. Je découvris alors un torrent grondant parmi une forêt pauvre en gros arbres, mais débordante de rhododendrons fleuris. Bien des touristes avaient aussi eu envie de parcourir la nature lorsque j'allai voir le lac de Moiry, sur l'amicale recommandation de ma logeuse.

De Grimentz, par une route bien goudronnée, nous grimâmes au barrage hydroélectrique construit par les forces Motrices de la Gougra SA. Dans les pâturages paisaient des troupeaux de vaches brunes aux somnilles agréables. L'air était délicieusement doux et le soleil trop câl pour être honnête, puisqu'il transformait les peaux humides trop sensibles en carapaces de homard bien cuit.

Après avoir longé un lac laitieux, on parvient au pied des montagnes, face à un glacier d'où s'échappe les premières eaux de la Gougra. Quand on se déplace au flanc de ces cimes à travers des pâturages pierreux, il semble que l'espace s'agrandit devant vous. Impossible de déterminer les distances avec précision et surtout d'évaluer avec un minimum d'exacitude la hauteur des sommets, puisque vous n'êtes jamais d'accord avec les altitudes figurant sur la carte. Mais le plus merveilleux, et Madame Theytaz avait bien raison, c'est l'extraordinaire flore qui croît à profusion en ces lieux. Un véritable jardin botanique pour le

des aliments, bien sûr, mais aussi pour recevoir les amis. La soirée passée à boire du vin des glaciers assis au sous-sol m'a convaincu de l'utilité de ce local... et de l'hospitalité des Anniviards. Mais quittons le vin doré pour relever la curieuse habitude qu'ont les gens de Vissoie de laisser traîner les clés sur les portes des raccards proches des demeures. D'ailleurs, je ne sais pourquoi, certaines serrures sont posées à l'inverse des nôtres, la clé devant être introduite le panneton orienté vers le haut.

Les raccards sont montés sur des pilotis munis de larges pierres plates reproduites sur tous les calendriers. Une partie d'entre eux n'ont pas la base en pierre servant d'étable pour le menu bétail ou, parfois, de cave. Ces bâtiments sont des greniers alors que les raccards proprement dits sont des granges. Les étales pour les bovins sont disséminées un peu partout à proximité des prairies et possèdent bien évidemment aussi une grange. Si on additionne toutes les dépendances, on obtient une ferme peut-être plus vaste que nos demeures jurassiennes. Assurément, le mode de vie des paysans anniviards était un peu différent de celui que nous avons connu chez nous, surtout durant l'hiver, mais n'entrons pas dans ces détails car, aujourd'hui, la mécanisation a aussi atteint l'agriculture du Val d'Anniviers.

Un après-midi, alors que nous bavardions avec Danièle, assis sur un mur longeant l'église de St-Luc, vint à passer un faneur avec son véhicule lourdement chargé. Sur un chariot à deux roues attelé à une motofaucheuse, il avait entassé cinq grosses balles, du foin enveloppé partiellement dans des toiles. Je le suivis jusqu'à sa maison. Sous l'oeil indifférent de touristes attachés à la terrasse d'un restaurant proche, il détacha son volumineux chargement et prit sur son dos une des balles. D'un pas lent, ployant sous la charge, il gravit un raidillon et une échelle avant de pénétrer dans une grange. Là, il déchargea son foin.



Ci-dessus, Courtételle et Rossemaison (vue prise depuis Sur-Chaux). Ci-dessous, on voit parfaitement le replat du sommet du Montchaibeux.



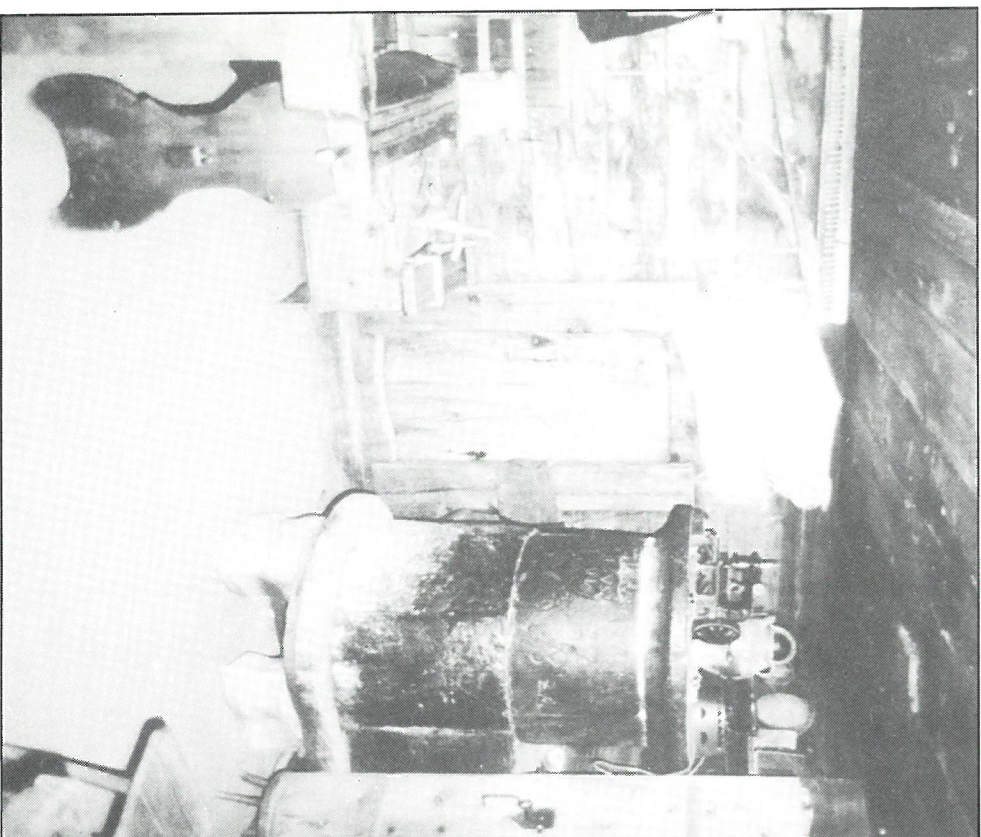
(ravins, talus, etc.). Les Romains construisaient deux sortes de camps: ceux d'hiver situés le long du Rhin (ils craignaient en effet que l'ennemi ne profite des glaces pour tenter le passage du fleuve) et ceux d'été situés plutôt dans la région sur les collines les plus stratégiques. A cet égard, le Montchaibeux aurait donc pu servir de camp stationnaire aux Romains, ou tout au moins de poste d'observation. Certains historiens du siècle passé ont cru pouvoir prouver l'existence d'un camp romain du Montchaibeux. Ainsi, l'Abbé Sérasset, curé de Develier, relate dans l'Abaille du Jura (tome 2) paru en 1841, ses observations sur le Montchaibeux. Sans pouvoir fournir de preuves tangibles, il aurait découvert au pied de la colline des "globes de fer", vestiges des machines de guerre romaines (?).

1) La région ne fut finalement envahie qu'au début du 5e siècle. En 407 les Burgondes entrèrent chez nous suivit peu après par les Alamans avec qui ils se partagèrent la Rauracie. Notre région fit dès lors partie du premier royaume de Bourgogne jusqu'en 534.

Reconnaissance sur le terrain

L'idée de m'intéresser à cette histoire de camp romain m'est venue à la lecture du texte de l'Abbé Sérasset. Je me suis donc muni d'une carte topographique au 1/25.000 et suis allé visiter l'endroit. Je fus réellement frappé par la configuration des lieux: je ne m'attendais en effet pas à découvrir un terrain si vaste et si plat au sommet de la colline. Si l'on suit le bord extérieur de ce plateau (c'est-à-dire ce qui correspond à la dernière courbe de niveau située à approximativement 620 m d'altitude) on remarque très nettement le décrochement qu'il forme par rapport à la forêt en contrebas. Les talus et ravins pratiquement tout autour rendent l'accès malaisé, voire dangereux.

A l'intérieur de ce plateau, on se promène par contre aisément sans rencontrer d'obstacles particuliers. Les



sieurs étages appartenant à des membres de la même famille.

Lors de la visite d'un de ces appartements, je fus surpris par l'exiguïté relative des locaux comparés aux pièces des fermes jurassiennes, la faible hauteur des chambres. Les dimensions réduites des fenêtres correspondent à celles de nos plus anciennes demeures.

Avec bienveillance, mes hôtes me firent visiter le musée de Vissoie aménagé dans une très belle maison de ce quartier. La cuisine possède un âtre remarquable. Par une ouverture à travers le mur de refend, il communique avec un poêle daté de 1638. Sa forme arrondie est-elle habituelle pour les fourneaux de cette époque ? Je ne sais, mais son ancienneté est comparable aux plus vieux poêles connus dans nos fermes qui, eux, sont loin d'être aussi bien construits. Outre un mobilier de belle qualité, ce musée présente des outils et ustensiles dignes d'intérêt. On sent, certes, que les moyens financiers font défaut aux promoteurs, mais les reconstructions existantes sont tout à fait représentatives des intérieurs valaisans d'antan. Confiant dans la littérature touristique et autre, on aurait vite tendance à ne voir que des antiquités dans les demeures valaisannes actuelles. A Vissoie comme à Rossemaison, les vieux logements ont été rénovés, modernisés, transformés et, au Val d'Anniviers comme dans le Jura, il est urgent de créer quelques "maisons-témoins" si nous voulons que nos descendants puissent découvrir concrètement les conditions de vie de leurs ancêtres.

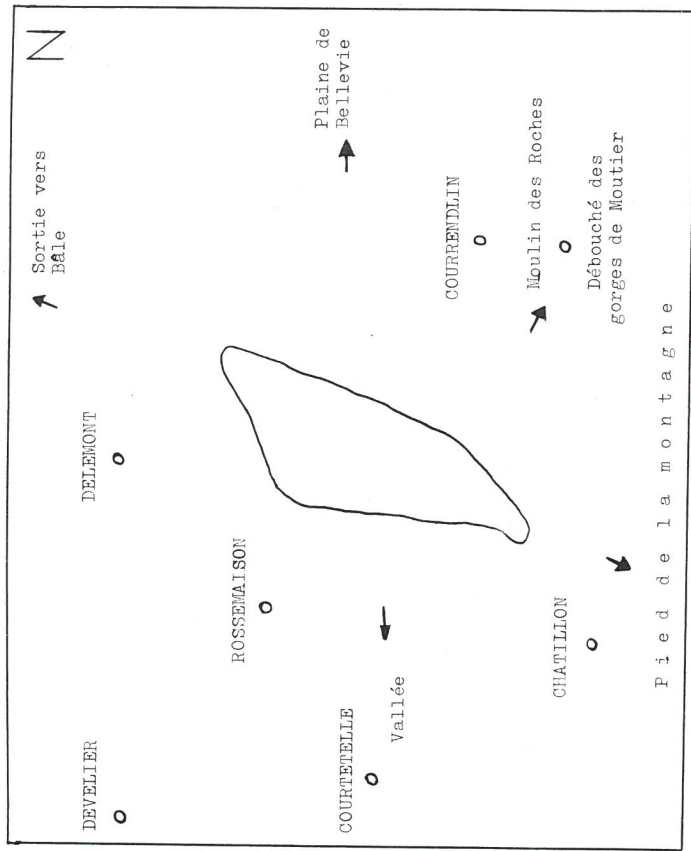
Il y aurait beaucoup à dire sur les habitations annivardiennes et il faut se limiter à l'essentiel. Habitué à la "maison-bloc", je fus donc frappé par l'exiguïté relative des appartements et surtout par la dispersion des différentes parties de la ferme. Dans la maison d'habitation proprement dite, si j'ai bien compris, on doit disposer d'une cave pour conserver une partie

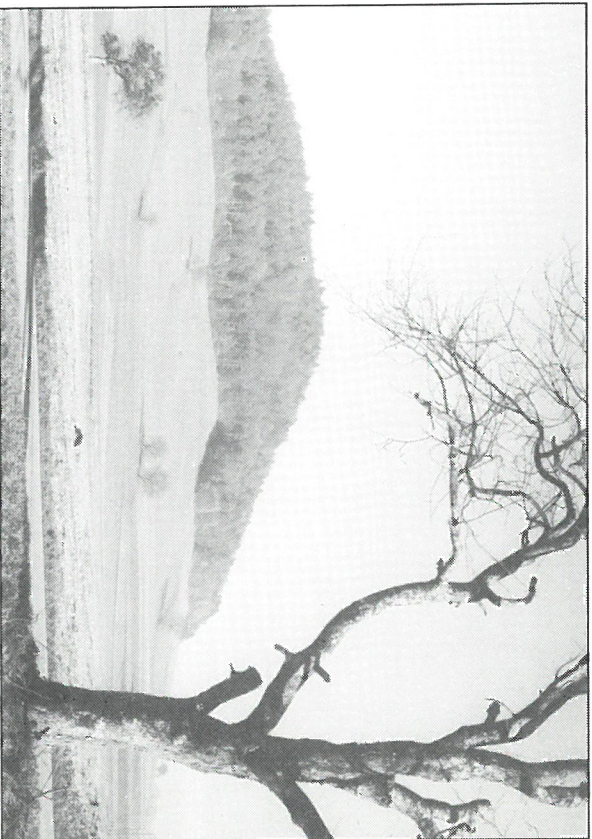
grands arbres tout droits qui s'y dressent donnent à l'endroit un cachet de parc de détente fort agréable. Le point le plus élevé culmine à 627 mètres d'altitude de sorte qu'on le remarque à peine.

Une sorte de fossé devait couper autrefois ce plateau en deux parties inégales; on remarque en effet encore aujourd'hui une longue rigole d'environ 80 cm de profondeur qui court d'ouest en est.

Sur le flanc ouest, les talus sont très pentus et ils se terminent une vingtaine de mètres plus bas par des replats assez étroits presque trop nets pour être naturels.

Si l'endroit a été choisi comme poste d'observation au cours des siècles, ce n'est pas étonnant: c'est en effet le seul endroit de la vallée de Delémont qui permet une vue circulaire sur divers points névralgiques. Le croquis ci-après permet de s'en rendre compte.





Ci-dessus, versant méridional ou depuis Châtillon. Ci-dessous, le Montchaibeux s'élève à l'entrée des gorges de la Birse et ses parois rocheuses.



ressort qu'un élément: les pauvres gens possédaient les terres les plus éloignées du village principal et devaient, par conséquent, "courir" fort loin pour travailler, en dépit des maisons réparties en plusieurs endroits. Dans chaque lieu, c'était pareil: les pauvres devaient faire les plus longs déplacements pour cultiver les champs les plus mal placés et récolter les prés les plus en pente, ceux qui furent défrichés à la limite des finages ou des pâtures.

Dans les villages, même situation. Près de la place centrale et des voies d'accès commodes, les demeures des riches sont serrées les unes contre les autres comme si l'espace était plus compté que dans les centres des grandes villes. A Vissoie, dans le quartier sis entre les routes d'Ayer et de St-Luc, où vivent Danièle et Patrice Theytaz, on voit encore de très anciennes constructions de bois. Sans aucun doute, certaines parties datent du XVIIe siècle et on découvre maints détails le prouvant: arc infléchi du gothique tardif ou décorations gravées sur certaines solives. D'étroites et tortueuses ruelles conduisent à de minuscules places fortement inclinées. Les hautes maisons de bois voisinent avec des raccards séculaires et des jardins en paliers. Il ne m'a pas été possible de savoir pourquoi ces habitations étaient aussi peu espacées, contrairement aux fermes jurassiennes, en particulier celles des Franches-Montagnes. Faisant fi des risques courus en cas d'incendie, les Anniviards devaient avoir de puissants motifs pour ainsi regrouper leurs habitations. Peut-être était-ce pour faciliter la défense du village ou limiter les travaux de déblaiement des neiges l'hiver venu? A moins qu'un besoin fraternel incoercible de se sentir les coudes n'ait jadis poussé les gens à ainsi s'agglutiner dans un espace restreint tout en ménageant le terrain utilisable? Actuellement, il ne semble pas qu'une grande vie sociale se déroule dans les petites cours créées entre les maisons; on vit plutôt chacun pour soi, même si la demeure comprend plu-

"Nomades et sédentaires du Val d'Anniviers" est une quête de la vérité, un retour aux sources profondes, un témoignage exemplaire face aux rêveries des "étrangers". Cette vie dure et combien pénible, je l'ai entendu évoquer par l'habitante chez qui je logeais. Comme ses propos ressemblent à ceux de nos vieilles gens ! Une différence pourtant, pas aussi fondamentale qu'on pourrait le croire au premier abord: le nomadisme.

Naguère, les paysans jurassiens des montagnes accomplissaient encore de longs déplacements pour aller travailler aux champs, récolter l'herbe ou faire paître les troupeaux. Aux temps plus anciens, vers le XIIe siècle, semble-t-il, le nomadisme était nettement plus considérable que celui encore pratiqué au début de notre siècle ! Plus d'un hameau ou village des montagnes jurassiennes sont nés d'un abri de berger ou d'une "vacherie" appartenant à une communauté du Bas-Jura. De longues querelles entre communes voisines marquèrent les tentatives d'appropriation de terrains arachés plus ou moins conjointement à la forêt. Des documents du XVe siècle et surtout du XVIe évoquent encore clairement ces procédures interminables nées de l'absolue nécessité de disposer de pâtures pour survivre. Certes, les procès présentés par Bernard Crettaz ont une ampleur beaucoup plus considérable et une âpreté dont nous avons oublié l'existence, mais on y retrouve maintes traces de la vie sociale d'antan dans le Jura. Certaines querelles et inimitiés entre villages voisins s'expliquent par ces luttes pour la possession des terres, sans parler des "bringues" entre familles au sein des communautés locales. Le grand mérite de Bernard Crettaz est d'avoir su retrouver la vérité à travers les brumes et les voiles que les hommes jettent sur les faits à mesure que passent les ans.

Ma découverte du Val d'Anniviers fut donc double : prise de contact avec les réalisations contemporaines des Anniviards et recherche d'éléments de l'histoire de ces populations. De mes brèves investigations ne

Le présent article n'apporte aucune preuve, ni élément de preuve quant à l'existence éventuelle d'un camp romain à cet endroit. Tel n'était point son but non plus. Il renseigne sur un beau coin du village et il encouragera peut être le promeneur à s'y rendre plus volontiers. C'est à lui dès lors qu'il appartient de laisser travailler son imagination et d'y découvrir ce qu'il aimerait y découvrir.

Pierre Christe

Ouvrages consultés : L'Abeille du Jura ou Recherches historiques archéologiques et topographiques sur l'ancien Evêché de Bâle par l'Abbé Sérasset, tomes 1 et 2, Neuchâtel, 1841.

Histoire populaire du Jura Bernois (Ancien Evêché de Bâle) par Gustave Amweg, Porrentruy, 1942.

National Geographic, Washington, May 1977 "The Celts" Europe's founders" by Merle Severy.

Un autre historien, Auguste Quiquerez, a également consacré une étude à ce camp parue dans "Le mont Terrible" et établi un relevé cartographique des lieux. (Notes de Gilbert Lovis dans "Rossemaison et les noms de ses rues")

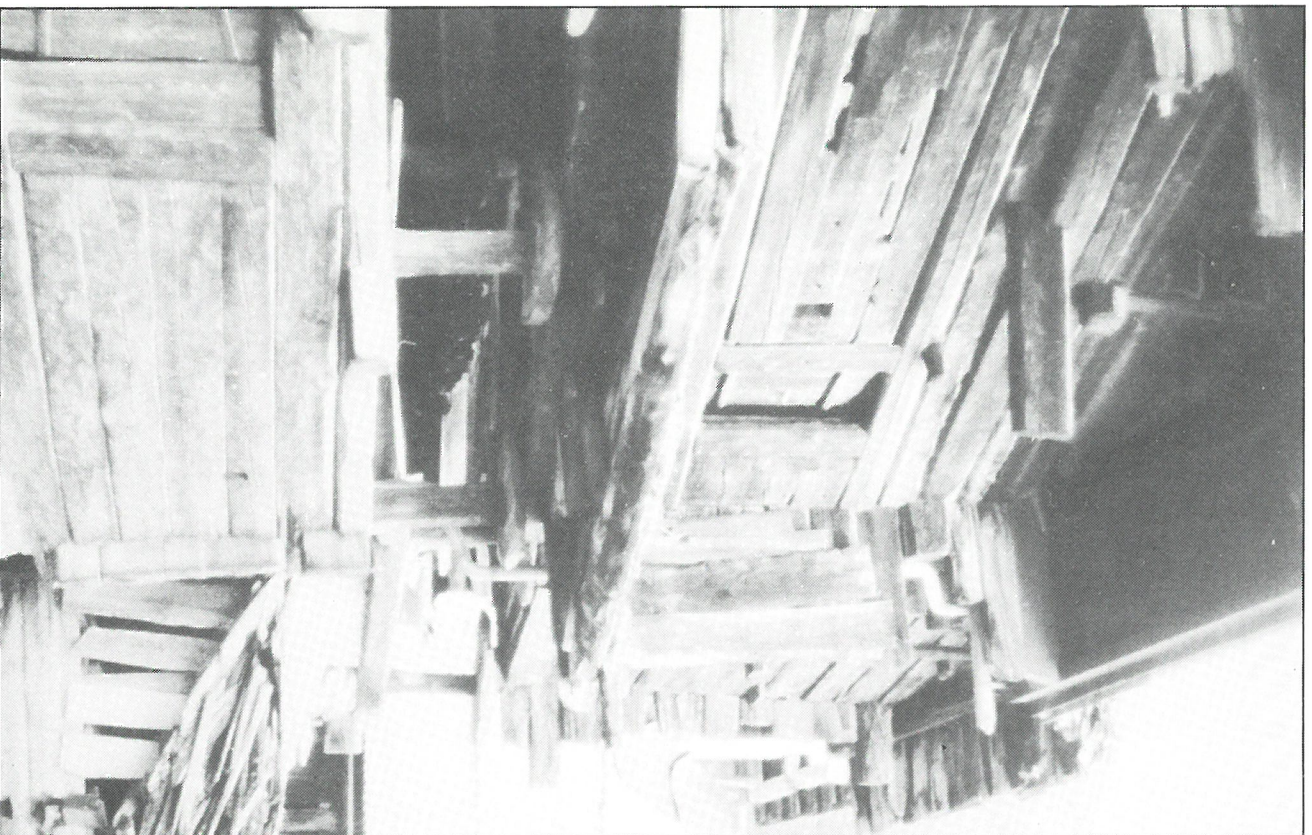
PONTENET ET SON PASSÉ

Au fil des années : anecdotes ...

A la fin du XIIIe siècle et au commencement du XIVe, tous les nobles de la vallée, ceux de Tavannes, de Reconville, de Saulles, de Chaindon, de Pontenet, de Malleray, de Bévillard, de Minvillier, de Chavannois vendent ou donnent leurs terres et revêtent des fonctions à la cour de l'évêque de Bâle ou Porrentruy. Tout fait penser, vu leur nombre, qu'ils menaient chez nous une existence qui voisinait la pauvreté, et qu'ils eurent tout avantage de servir des princes qui, en raison des services rendus, ne pouvaient que se montrer généreux à leur égard.

L'Evêque emploie donc tous les moyens pour assainir les finances de ses Etats. Il cherche, d'autre part, à s'attirer le loyalisme des bourgeois en accordant à ceux-ci des lettres de franchises. Imbu des mêmes principes, Renaud de Maleroie fait appel à de nouveaux colons pour peupler ses domaines. C'est ce que nous démontre l'acte suivant, concédé aux gens de Pontenet :

1402, janvier. "Je, "Rainal de Malroie", escuier, fait savoir que à prières de Mess. Henry Nerr, abbeis de Bellelay, j'ay affranchier et affranchies tandis comme je tayney la Mairie de Malroie en mes mains tous ceulx qui voudraient demouray à Pontenet parmy vingt sols monnoie de Balloix que chacun fuel me devray donner de ceulx qui demourrient chascun an, pour leur taille. Et parmy sont ils et doivent estre quittes de toute tailles-enquises, convaunt et autres servitudes fuer que de ce les autres de la barroiche font à Mons. de Baisle ou à ung prévost de Moutier-Granvaux. En témoignage desquelles choses devant escriptes. Je le dit Renal de Maleroie ay mis mon scel pendant à ces présentes lettres. Fait et donné le merdy avant feste St.Vlaire, l'an messire courant quatorze cent deux. Et est à savoir que celuiouldre avoir cette franchise



"raccards" ou à leurs résidences principales pour satisfaire les goûts du touriste, m'accueilleraient dans le silence du jour finissant. Sur l'un de ces greniers (à moins que ce ne soit une grange), n'ai-je pas découvert une serrure à bosses très ancienne ? Un jour, peut-être, j'irai examiner de manière plus approfondie ces détails.

Villages touristiques, les localités du Val d'Anniviers présentent deux aspects, l'un bien accessible, l'autre plus secret. Tout d'abord, bien sûr, les rues principales, transformées parfois en musées vivants comme à Grimentz. Tout y est propre, rangé, soigné, bichonné même. C'est certes typique, mais pas toujours très authentiquement traditionnel. En visitant Grimentz, j'ai ressenti l'ambiguïté de la conservation des sites bâtis anciens: adapter un vieux village valaisan aux nécessités de l'heure tout en lui conservant autant que faire se peut son cachet d'antan. Une gageure assurément ! Peu de touristes étant alors dans cette localité, il était possible d'apercevoir les autochtones vaquer à leurs occupations. Les contraintes de la protection du site doivent être certaines, mais les gens de Grimentz n'en soufflent mot, ni les autres Anniviards. Franc-montagnard sensibilisé aux questions de l'accaparement des fermes et des terres par des citadins aisés, préoccupé par les problèmes posés aux ruraux jurassiens par le tourisme, je questionnai quelques personnes de Vissoie à ce sujet. Nul ne déplora la présence de résidences secondaires ou l'implantation de bâtiments locatifs ayant malaisément l'air de maisons de vacances sous leur toiture à deux pans. Ces "blocs" choquent ma sensibilité, mais ne dérangent pas, semble-t-il, la majorité des Anniviards. Pour eux, le tourisme est un bien pour la région, un gagne-pain qui a permis d'abandonner la rude vie mise en évidence dans l'étude de Bernard Crettaz, sans ménagement pour les idées stéréotypées diffusées par les promoteurs et les prospectus touristiques.

ne doit point estre de la mairie de Maleroie."

Les Tavannes possédaient plusieurs châteaux dont le plus ancien était celui de Tavannes même. Malleray, Pontenet (à l'endoit dit "le vivier", on a trouvé des tuiles de l'époque), Reconvilier, peut-être Bévilard, et d'autres villages voisins avaient des maisons fortes (petits châteaux) où logaient des membres de la maison de Tavannes. Le coq d'or en champ d'azur se retrouve sur les armoiries des possesseurs de tous ces châteaux. En 1398, on parle de Jean III de Pontenet.

Avant le XVIe siècle, les communes de notre vallée jouissaient, par ensemble, de tous les pâturages de Court à Pierre-Pertuis, sans qu'aucune d'entre elles pût dire "ceci est mon pâturage exclusif". Chaque bourgeois ou habitant propriétaire avait droit au pâturage commun en raison de ce qu'il pouvait hiverner de bétail au moyen de ses récoltes... Cependant, de nombreuses contestations et revendications poussèrent nos communes à délimiter une fois pour toutes la part de chacune d'elles. C'est ainsi qu'en 1543 déjà, les habitants de Loveresse et de Malleray, dont Pontenet faisait partie pour ce qui concerne les pâturages, prétendent réciproquement avoir le droit de pâturer sur les pâturages situés sous Montoz et en demandent département.

Trois jurés : Mersal, de Monible, maire de Moutier, Jehan Prunier, de Sorvilier, maire de Malleray, et Jehan nommé le Marcotet, demeurant à Tavannes, procédent au partage, "ébornent" le territoire par une limite dont les barres ne furent partagées qu'en 1627. Dès cet instant, chaque partie se montra très jalouse de ses biens, gageant et mettant à l'amende toute pièce de bétail étrangère qui dépassait les limites de son réage.

Le 29 novembre 1551, des arbitres partagent et délimitent les finages de Malleray-Bévilard. Un différend ayant surgi entre ces deux localités au sujet du parcours de Montoz et de la prairie de la Pron, alors appelée la Vaux, nos habitants firent appel à leur

ancien pasteur, Jean Bosset, qui, de la Neuveville où il s'était installé, vint trancher comme arbitre, les contestations soulevées de part et d'autres en 1554.

L'acte de département qui, par la suite, soulèvera le plus de difficultés et de tiraillements, fut celui dressé en 1559, entre Pontenet et Malleray. Rédigé par "Jacobus Mosclerus", notaire impérial, il stipulait que les deux parties conservaient le droit de champoyer et pâturer sur la montagne de "Mouron" comme d'ancien-neté. Les réages du bas furent délimités par des bornes depuis dessous la charrière du droit jusqu'au département fait entre ceux de Maleroz et Louverasse.

Pontenet fut autorisé après le "Déroz de Montoz", d'y mener ses boeufs cinq semaines durant. L'indivision des deux montagnes occasionna à différentes époques plusieurs difficultés ruineuses entre les habitants de ces deux communes.

Le traité de 1559 semble avoir été observé pendant trois quarts de siècle, puis, les incursions des Suédois, la peste et la maladie qui frappa le bétail sur Moron semblent avoir jeté le désarroi dans nos villages. Comme toujours, on en vint à abuser, soit par ignorance, soit par malice, jusqu'au jour où la coupe déborda.

De 1649 à 1770, époque où intervint une sentence définitive concernant la délimitation des territoires laissés indivis, on ne compte plus les contestations et les réclamations élevées soit par l'un ou l'autre des intéressés. Par une prononciation arbitrale du 28 octobre 1768 et les sentences de 1769 et 1770, les deux communes parvinrent finalement à s'entendre. Le partage en question fut effectué de manière qu'après avoir prélevé au profit de Malleray 17 journaux sur les deux monts, le surplus fut divisé en trois tiers dont deux adjugés à Malleray et le troisième à Pontenet. Le 13 octobre 1774, la délimitation telle que nous la con-

devenu; "Ils vont se casser la ...". Soyons poli et relevons que tous avaient des plaques minéralogiques valaisannes à leur voiture. "Ah! ces Valaisans..." Eux, dans leur auto, songeaient : "Encore un touriste qui vient ici pour la première fois; la prochaine montée sera plus facile." Ils ne se trompaient guère les amis qui m'avouèrent ainsi leurs pensées car, deux jours plus tard, j'avais tendance à couper les virages un peu étroits en roulant à "soixante amélioré". Quand j'arrivai à Vissoie, je découvris un immense arbre au coeur d'une vaste place décorée d'une profusion de signaux indicateurs de direction. Au milieu d'un ballet de cars postaux, je cherchai une petite place de parc.

Après avoir rencontré Patrice Theytaz dans son magasin élégamment agencé, où j'admirai de belles horloges avec de vieux meubles campagnards, je me mis à chercher l'ancienne "maison des trois communes". L'heure est venue de préciser qu'en allant à Vissoie pour saluer Danièle, j'avais également en tête de découvrir le pays de Bernard Crettaz. Un mois plus tôt, j'avais reçu son étude "Nomades et sédentaires dans le Val d'Anniviers", un très volumineux ouvrage que je m'étais mis à dévorer. Manifestement, il me fallait aller voir le pays de Bernard Crettaz, découvrir tous ces villages, me familiariser avec le labyrinthe des sentiers valaisans chantés par les poètes et l'ethnographie. La passion manifestée par cet auteur pour sa terre d'origine est si grande que je sentis une irrésistible envie d'aller au Val d'Anniviers. Près de l'"Hôtel des Alpes", je découvris la fameuse "maison des trois communes" qui, aujourd'hui, n'est plus le lieu de rencontre des citoyens de Vissoie. Lors de promenades à travers le village, je retrouvai quelques-unes des demeures présentées par les remarquables photographies de l'ouvrage précité. Au sommet du clocher, je vis d'indéracinables arbustes et, bordant la "Place Alexandre", des maisons de bois intactes, sans ces fioritures que parfois les Anniviards mettent à leurs

SOUVENIRS DU VAL D'ANNIVIERS

Il était une fois une jeune fille de Rossemaison qui cherchait du travail. Un jour, dans un journal, elle découvrit non pas une, mais deux offres d'emploi : deux hôtels de Vissoie désiraient engager une demoiselle pour servir les voyageurs. Ayant convaincu sa jeune soeur de l'avantage qu'elle aurait à l'accompagner au lointain Val d'Anniviers, ce sont deux Jurassiennes qui quittèrent le nouvel Etat cantonal et les abords de sa jeune capitale pour aller s'établir sous les cieux valaisans. Danièle s'engagea à l'"Hôtel des Alpes" et Liliane à l'"Hôtel du Vieux-Château" à Vissoie, le centre du val bien connu des touristes du monde entier. Deux ans plus tard, la cadette partait vers d'autres horizons, mais Danièle Chariatte décidait de devenir Anniviarde en épousant Patrice Theytaz, horloger de son état. Depuis lors, nombreuses sont les personnes de Rossemaison qui, un jour ou l'autre, partirent pour Vissoie afin de saluer une amie, certes, mais aussi d'"un peu voir comme c'est là".

En juillet 1979, en compagnie de ma famille, je suis allé rendre visite à mon ancienne élève.

Manquant d'articles pour notre revue locale et nul n'ayant voulu nous confier ses impressions de voyage, joignons les nécessités du travail de rédacteur aux joies de conter l'une ou l'autre des découvertes faites en ce charmant coin du Valais.

La route qui, de Sierre s'élève vers les sommets, m'impressionna par ses nombreux lacets. Passer sans transition de l'autoroute et des larges voies de la plaine valaisanne à cette succession de virages côtoyant le précipice n'est pas dépourvu de charme. "Ce tournant-ci est-il une épingle à cheveux ou un simple virolet ?" me demandais-je à chaque contour. Et je ralentissais excessivement quand ce n'était pas nécessaire et, parfois, trop peu quand il aurait fallu. Des automobilistes me dépassaient ou me croisaient à des vitesses effarantes pour l'escargot du volant que subitement j'étais

naisons aujourd'hui est établie. Pontenet renonça au droit de participer pendant cinq semaines au pâturage d'automne après les foins sur Montoz. Il s'engagea à prendre son tiers exclusivement sur Moron, de soumettre les deux doubles à la ratification de l'Abbé de Bellelay et du prince-évêque Simon Nicolas, ce qui fut fait le 14 février et le 7 mars 1775. Ainsi finit la querelle que nos vieilles gens dénommaient sous le nom de "guerre de cent ans".

C'est de même façon que furent arrêtées les limites entre Malleray et Souboz le 29 septembre 1567, entre Malleray et Champoz en 1625, entre Malleray et Reconvilier en 1623. Disons qu'en 1619, Malleray et Champoz se séparèrent et n'abornèrent leurs territoires respectifs que sur la montagne, seul endroit où les deux communes se touchaient en ces temps lointains. Une bande de pâturage et de forêt que possédait alors Bévillard jusqu'au haut de Moron, séparait Malleray de Champoz. Malleray en fit l'acquisition pour le prix minime de quelques livres et de deux miches de pain accompagnées de bouteilles de vin, disent les uns, pour un fou que Bévillard ne voulait plus garder, disent les autres. L'entretien du pauvre aliéné ne fut pas onéreux pour Malleray. La légende veut qu'une semaine après l'échange, le fou passât de vie à trépas. Il fut conduit au cimetière sur un simple char à quatre roues. Le cerceuil attaché à l'unique planche fixée pour la circonstance fut, par malheur, renversé en cours de route, tant le chemin des Côtes, qu'on utilisait alors pour se rendre au champ du repos, était raboteux. Il y a lieu de croire que la première version est toutefois la bonne et que le mécontentement de Bévillard au sujet d'un aussi sot marché aurait fait inventer la seconde !

Dès 1649, et après une confirmation édictée le 3 octobre 1671, ceux de Pontenet étaient tenus de fournir et d'entretenir le quatrième homme à la cour du souverain. A la suite du renouvellement de l'alliance du prince-évêque avec les sept cantons catholiques, les frais

de Malleray s'élevèrent à 15 escubles, somme dont Pontenet devait payer le quart en temps de guerre et le cinquième en temps ordinaire. A cette occasion, ce dernier village se prévalut du cinquième, tandis que Malleray prétendait que l'alliance constituait un acte de défense pour la patrie et qu'en l'occurrence les "Bourguignons" sont tenus à payer le quart des frais occasionnés par les normes établies. Pontenet fut imposé toutefois pour un quart.

Dans les six semaines suivant immédiatement le décès du prince, ou celui du fiateur-porteur, les successeurs ou les co-fiateurs étaient tenus de demander une nouvelle investiture, soit lettre de fief, pour la reprise de laquelle il fallait payer 20 sols. En outre, chaque expédition coûtait 5 livres 10 sols de taxes, 1 livre pour frais de chancellerie et 1 livre 5 sols pour la signature. Le deuxième fief était situé en la côte de Moron, tenu par les habitants de Pontenet (1775). Nous ignorons l'emplacement du troisième, mais le quatrième consistait en un pâturage situé sur la montagne de Moron; d'une contenance de 23 journaux, il était entre les mains des Girod de Pontenet. Ces derniers possédaient également le cinquième fief, un pré anciennement appelé "Pré-des-Mottes", aujourd'hui "Pré-Longin" sis sur Moron. Le sixième fief se trouvait en la Grosse Fin.

Chose curieuse tout Pontenet faisait partie de Bellelay et payait la dîme à ce couvent. De ce fait, les jeunes filles n'y héritaient aucune terre, et par conséquent se voyaient moins recherchées en mariage, au dire de nos vieilles gens.

Dans le millieu du XVIIe siècle, on procéda au "Renouvement spécifique" des pièces de terre qui payaient la dîme à l'évêque de Bâle dans la paroisse de Malleray, Bévilard et Pontenet. Ces pièces de terre sur lesquelles se prélevaient la onzième gerbe de blé, étaient comprises dans trois fiefs, qu'on appelait le "Gros Dîme", le "Dîme Sarcenay" et le "Dîme de Sépray".

Durant leur séjour à Rossemaison, les soldats occupèrent leurs loisirs de différentes manières. Voici la reproduction d'une fresque, aujourd'hui disparue, que le caporal Theo Schmid-qui exerce aujourd'hui le ministère de pasteur-avait peinte sur une des façades de la maison de feu Fernand Cuttat.



C'est dans la joie que se termina cette journée du souvenir et de retrouvailles pour les camarades de la Batterie de campagne 30 qui se remémorèrent les bons, mais aussi les moins bons moments passés ensemble.

Francis Cuttat

EN COMMÉMORATION DE LA MOBILISATION 1939: LA BATTERIE DE CAMPAGNE 30 SE RETROUVE AU VILLAGE

Durant le week-end du 2 septembre, la Batterie de campagne 30 a tenu à marquer la date du 2 septembre 1939, jour de mobilisation générale, par une petite manifestation à Rossemaison.

Les soldats, sous-officiers et officiers qui composaient la batterie à l'époque se sont retrouvés le dimanche 3 septembre à Rossemaison à l'heure de l'apéritif pour la partie officielle en présence de la population et des autorités communales. On entendit des allocutions de MM. Theo Schmid, qui devait rappeler les événements de cette époque troublée, de Germain Chenal, maire, qui apporta le salut des autorités communales, et du président de l'amicale et organisateur de cette journée, Ernst Gygax.

La Batterie de campagne 30 était composée de soldats soleurois, bâlois, du Lauffonais et de Haute-Argovie pour devenir par la suite une troupe soleuroise. La Batterie a mobilisé le 2 septembre 1939 à Nennigkofen, près de Soleure, pour se rendre ensuite à Soyhières par chemin de fer. Dans la nuit du 3 au 4 septembre, la troupe a pris ses cantonnements à Rossemaison, dans l'ancienne école d'abord, puis dans les granges du village, tandis que la section des munitions stationnait à Châtillon.

Avec ses 146 hommes, près de 140 chevaux et ses canons, la batterie ne devait rester que quelques jours au village, mais c'est finalement après 7 mois et 7 jours qu'elle quitta Rossemaison pour d'autres lieux. Des nombreux contacts que les soldats eurent avec la population du village, tous eurent à se féliciter de l'accueil qui leur a été fait à l'époque et chacun conserve un bon souvenir de cette période de service actif passée à Rossemaison.

Dîme s'employait abusivement pour fief. La reconnaissance du fief de Sépray eut lieu "l'an d'humaines salutations et rédemptions 1559". L'assermentation des prud'hommes se fit en la maison de Guenat-Blanchard, hoste public (= cabaretier). La révision du dîme Sarcenay eut lieu en l'an 1562 et celle du Gros Dîme en 1659.

Le 1er juillet 1838, on inaugura un nouveau service accéléré quotidien de poste entre Berne et Bâle par le Jura via Aarberg, Sonceboz et Delémont. On employa à cet effet de grandes et belles voitures dites vélocifères, "Eilwagen", portant les armoiries de la République de Berne. Le trajet s'effectuait en 15 heures et quart à l'aller et 16 heures au retour, y compris 45 minutes pour le dîner à Malleray. On partait de Berne et de Bâle à 5 heures du matin pour arriver à destination à 8 heures et quart et 9 heures du soir. Les maîtres de poste étaient passibles d'une amende de 16 livres pour chaque quart d'heure de retard, les cas de force majeure exceptés : violents orages, fortes chutes de neige, accidents, ...

Le postillon recevait chaque année une veste de 18 livres et un manteau de la valeur de 45 livres tous les deux ans... Cinq chevaux étaient nécessaires pour tirer cette lourde diligence. On conçoit dès lors l'importance que prit le relais de Malleray.

Au commencement de l'année 1872, on avait élaboré un plan fort beau sur le papier pour supprimer, une fois pour toutes, l'ancienne route avec ses contours dangereux et ses pénibles montées, notamment celle de Sonseules. Les conseils de Malleray et Pontenet s'étaient assurés le concours de l'Etat, les devis même avaient été imprimés. Le projet de cette correction de route fut présentée aux assemblées municipales le 18 mars 1872.

L'Etat de Berne assurait une subvention de 45'000 francs. Par contre, l'exécution des travaux était à la charge

des communes, ce à nos risques et périls, avec charge de s'entendre avec les particuliers pour les terrains à acheter. Ces propriétaires et les communes voisines avaient à voter des subsides s'élevant à 4'000 francs. Ces alléchantes propositions ne furent acceptées qu'à une infime majorité ; mais des particuliers parvinrent à faire échouer le projet. L'assemblée municipale de Malleray d'octobre 1872 décida d'envoyer un délégué à la direction des Travaux Publics avec la mission de proposer à l'Etat de se charger de la correction de la route. On craignait les imprévus. On alla jusqu'à offrir 6'000 francs si le canton se chargeait à lui seul de l'exécution des travaux. En présence de tant de suspicion et de mauvais vouloir, le projet fut abandonné. Il appartint à l'année du chômage de réparer l'erreur de 1872, mais au prix global de 190'000 francs. Cette même année, les autorisés de Malleray prirent les premières dispositions pour éclairer raisonnablement les rues du village. Il fut décidé que la commune établirait 12 réverbères à 30 francs pièce. C'est depuis cette époque que le guet de nuit eut pour nouvelle mission d'allumer, nettoyer et éteindre les lampes publiques. Des souvenirs d'enfance le montrent avec son échelle, son étoupe et son bidon de pétrole.

En 1884, la paroisse réformée de Bévilard représentée par son conseil, et les communes municipales de Bévilard, Malleray, Pontenet et Champoz, voulant régler les conditions de propriété et déterminer les rapports qui existent entre elles, dressèrent, en exécution des dispositions de la loi du 18 février 1874 sur l'organisation des cultes et l'article 3 du décret du 2 décembre 1876 concernant les impositions pour les besoins du culte, l'acte de classification suivant : "Les communes précitées cèdent à la paroisse: 1. l'église de Bévilard, avec le clocher et les assises; 2. la cure; 3. un jardin; 4. l'orgue; 5. les cloches; 6. l'ameublement de l'église avec la chaire, l'autel, les fonds

SORTIE DES AINÉS DU VILLAGE

Ils étaient une dizaine à avoir répondu à l'invitation de la sortie annuelle des aînés du village qui a eu lieu le 12 septembre par un temps splendide. Emmenés par des automobilistes du village, nos aînés se rendirent d'abord au Château de Landshut, aux environs d'Utzenstorf, château qui abrite actuellement trois riches musées: le musée de la chasse, un musée de l'agriculture et du mobilier des XVIIe et XVIIIe siècles. L'imposante bâtisse se dresse au milieu d'un parc ombragé d'arbres plus que séculaires de différentes espèces. Le château qui est magnifiquement conservé et entretenu, a été construit au début du XVe siècle et servait d'habitation aux baillis de l'aristocratie bernoise.

Après un arrêt bienvenu dans un restaurant des environs du château, la petite colonne se remit en route en direction d'Altreu, au bord de l'Aar, au parc bien connu des cigognes, aussi nombreuses que belles.

En soirée, les excursionnistes retrouvèrent à Rossemaison, au Restaurant de la Couronne, ceux et celles des aînés qui n'avaient pu faire le déplacement pour un repas fort bien servi. Le groupe de chant de la Société culturelle et sportive donna une petite aubade au cours de la soirée, aubade fort appréciée d'ailleurs.

La soirée se termina dans la joie et les chansons et pour certains même fort tard ...

NOCES D'OR

Le 29 juin 1979, M. et Mme François Berdat-Cuttat ont fêté l'anniversaire de leurs cinquante ans de mariage. C'est en effet le 29 juin 1929 que François Berdat épousait Melle Marguerite Cuttat, de Rossemaison. Après leur mariage, le couple alla s'établir à Arlesheim où les conjoints ouvrirent un atelier de cordonnerie qu'ils transformèrent ensuite en magasin de chaussures. Deux enfants naquirent de cette union, mais malheureusement l'un d'eux devait décéder en bas âge des suites d'un accident.

A l'âge de la retraite, M. Berdat remit à son fils Roger le commerce qu'il avait su faire prospérer, secondé en cela par son épouse. En 1973, le couple vint s'établir à Rossemaison, village d'origine de Mme Berdat, où ils construisirent une petite maison pour y couler une paisible retraite. Jouissant d'une bonne santé, le couple profita durant quelques années d'une agréable retraite, mais malheureusement, en 1976, Mme Berdat fut frappée par la maladie et séjourna de longs mois à l'hôpital pour finalement rester partiellement handicapée. Actuellement, son mari la soigne avec dévouement à domicile.

Entouré de ses enfants et petits-enfants, ainsi que de sa parenté, le couple a marqué cet anniversaire par une messe d'action de grâce à Rossemaison et par un repas pris en commun dans un restaurant de la région, le samedi. A cette occasion, la fanfare d'Arlesheim, dont M. Berdat fut président puis président d'honneur, a donné une aubade au domicile de M. Berdat.

baptismaux, fourneau et bancs; 7. les vases de communion; 8. les appareils de chauffage; 9. les fonds du dernier compte 1883 s'élevant à 13'923 francs.

Les municipalités précitées gardent: le cimetière et les outils servant aux inhumations; la co-jouissance de l'église est accordée aux communes à l'occasion de fêtes publiques, telles les examens scolaires (!), fêtes de la jeunesse et de chant, concerts, moyennant autorisation du Conseil de paroisse pour la tenue des assemblées".

Il est à observer que le fonds du dernier compte ne concerne pas Champoz qui possède un fonds spécial appelé fonds de la fabrique de Chalière. En 1748, Champoz versa toutefois à la paroisse 26 louis d'or ou 325 livres bâloises.

Usine de Pontenet

La société coopérative d'horlogerie de Pontenet a été fondée en 1876 par : 1. Virgile Conrad, visiteur en horlogerie, de Pontenet; 2. Emile Hirschy, teneur de livres, de Pontenet; 3. de 10 horlogers de Malleray (M. Kuenzli, Ch. H. Romy, J. Haenny, J. Moser, P. Moser, A. Juillerat, N. Hoffmann, P. Graf, A. Gaschen. E. Grosjean); 4. F. Thalmann de Cortébert, A. Juillerat de Cortébert, E. Manche de Loveresse, J. Garraux, de Madretsch, J. Wirtz, de Malleray, L. Chodat, de Moutier, F. Germiquet, de Moutier et J. Faigaux, de Bienne.

Le capital social est fixé à 200'000 francs. Constitution légale le 26.12.1876. Ière révision des statuts en 1880, 2e révision en 1882. La société est liquidée le 27 mai 1895 par abandon des biens. La fabrique et ses dépendances (scierie et moulin) est rachetée pour 77'300 francs le 29 juillet 1895 par Daniel Guerne, instituteur à Malleray, qui la même année crée une nouvelle société avec E. Manche, de Loveresse, et Melle S. Blanchard, de Malleray; la faillite est prononcée le 6 février 1897. La fabrique est alors rachetée pour

50'000 francs par P. Rougemont, de Moutier, et A.L. Miche, de Malleray. En 1898, la fabrique est reprise par E. Meyer et C. Kramer. En 1919, le fils de C. Kramer décide de la gripper; C. Kramer se retire alors de l'association. En 1941, elle disparaît définitivement à la suite du rachat forcé par Ebauches SA. La maison Léon et Bernard Charpilloz, de Malleray, reprit le bâtiment et en 1947, Marcel Tanner, de Malleray, en fit une usine de décolletages. Dès lors, cette usine connaît un essor réjouissant ...et des agrandissements successifs sont réalisés au gré de la bonne marche des affaires. On y voit un atelier de décolletage de précision 1-32 MM; pièces à façon-taillage-meulage et un atelier d'injection des matières thermoplastiques. Le tout se trouve sous la direction de TANA SA/ Pontenet et dans des locaux très modernes. La commune de Pontenet doit beaucoup à cette usine...

Texte de Roger Humair,
d'après l'oeuvre de
M. Frey "Histoire et
chronique de Malleray"

à leur décharge qu'ils n'ont pas bénéficié de conditions idéales lors des tirs. L'organisation n'étant pas rodée, autant chez les cibarrés que chez les secrétaires de tir (c'était le jour d'ouverture), des pertes de temps et différentes explications en langue allemande ont été la source d'énerverment. Toutefois, la journée s'est fort bien terminée à Rossemaison dans une excellente ambiance.



LES TIREURS DU VILLAGE AU TIR FÉDÉRAL

Le 7 juillet, les tireurs à 300 mètres du village, "Les Rossignols", au nombre d'une quinzaine, se sont rendus à Lucerne, ville organisatrice du 50e Tir fédéral. Cette manifestation n'avait plus été organisée en Suisse depuis près d'une quinzaine d'années et revêtait une importance particulière pour la société de Rossemaison qui décida de s'y rendre en car avec une dizaine d'accompagnants.

Plusieurs genres de cibles étaient à disposition des tireurs sur le livret de tir que ceux-ci devaient réserver à l'avance. Quelques-uns y ont glané des médailles ou ont participé à la répartition en espèces. Nous nous contenterons de donner ici le classement et les résultats enregistrés à la cible "Section" qui entraient en ligne de compte pour le classement de la société sur le plan national.

La société du village concourait en catégorie 3 et, avec ses quinze tireurs, les 12 meilleurs résultats étaient pris en compte pour le classement qui donnait droit à un laurier or ou argent, ou un laurier simple. Voici les résultats enregistrés à Lucerne :

| | | | |
|--------------------|------------|-----------------|---------|
| Marcel Greder | max.40 pts | Denis Frund | 32 pts |
| Fernand Broquet | 37 " | Roger Chariatte | 31 " |
| Henri Fleury | 37 " | Francis Cuttat | 31 " |
| Pascal Perrin | 37 " | Claude Girardin | 31 " |
| J.-P. Chariatte | 34 " | 12 résultats | 410 pts |
| Joseph Tironi | 34 " | ===== | |
| René Chapatte | 33 " | André Lachat | 30 pts |
| Christian Eschmann | 33 " | Daniel Steulet | 30 " |
| | | René Cuttat | 29 " |

Les 12 meilleurs résultats et l'adjonction de 2% du total des trois derniers résultats donnent une moyenne de 34,315 pts, pour le laurier simple...

Disons d'emblée que si les tireurs sont rentrés quel que peu déçus de leur contreperformance, on peut dire

Pierre Miserez

Encadrements - Gravures anciennes

ROSSEMAISON - Tél. 066 22 68 57

Entreprise de transports

ROLAND HAMEL

Rossemaison
Tél. 066 22 10 51

Menuiserie
Restauration
de meubles anciens

MARIO TAGLIABUE

Rossemaison
Tél. 066 22 22 55

Garage du Sapin - D. Boegli

Réparations toutes marques
Carrosserie - Occasions

ROSSEMAISON - Tél. 066 22 80 45

CHRONIQUE LOCALE

Assemblée communale des comptes

Le 5 juin 1979, une assemblée communale ordinaire était convoquée, assemblée dite des comptes, avec l'ordre du jour suivant :

- passer et approuver les comptes 1978 et les dépassements budgétaires
- fixer le montant de la participation communale à la construction des chemins de desserte (viabilisation de détail)
- décider d'interdire la circulation automobile sur les chemins forestiers du Montchaibeux

Après un rapport favorable de la commission de vérification des comptes, les comptes 1978 furent approuvés tels que présentés par le receveur communal, M. Denis Frund.

Avec Fr. 614'939.55 aux charges et Fr. 640'281.40 aux produits, le compte 1978 boucle avec un bénéfice de Fr. 23'341.85, bénéfice dû principalement à des rentrées fiscales plus importantes que prévues et à la baisse des taux d'intérêts sur les dettes hypothécaires. Dans l'ensemble, les comptes 1978 reflètent assez bien le budget adopté en assemblée communale en décembre 1977. A noter que d'importantes réserves ont été constituées pour des travaux publics qui n'ont pu être exécutés en 1978 et reportés à 1979.

L'assemblée a fixé le montant de la participation communale à la construction de routes de desserte - viabilisation de détail - à Fr. 21.- le mètre carré. La commune achètera donc à ce prix le terrain nécessaire à la construction de routes dans les lotissements de propriétaires fonciers et ceci dans le périmètre de la zone de construction.

La circulation automobile sera interdite sur les



Le prix unique, soit une radio-cassettes, a été attribué à Dominique Lovis, de Rossemaison. Son ballon s'est posé à Obererlbach(RFA), dans le Wurtemberg, village distant de 1300 kilomètres environ à vol d'oiseau de Rossemaison.

Un deuxième ballon, celui de Sandrine Cuenat de Delémont, s'est posé à Minderoffingen, pas très loin du lieu où a été trouvé le premier ballon.

Le ballon d'Isabelle Cuenat, de Delémont, qui doit être la soeur de Sandrine, s'est posé à Neubronn.

Un quatrième ballon, celui de Cristelle Marquis, de Courtételle, a été trouvé à Königsbronn, dont la carte a été retournée avec un dépliant vantant la région.

chemins forestiers du Montchaibeux depuis l'entrée de la forêt. L'assemblée a ratifié sans autre la proposition du Conseil communal qui entend ainsi assurer la tranquillité des promeneurs et préserver les nouveaux chemins de toute déprédation.

Dans les divers, le maire Germain Chenal informa les citoyens sur l'état d'avancement des travaux du plan d'aménagement local qui est actuellement soumis aux autorités du nouveau canton.

Le maire informa aussi l'assemblée sur les importants investissements que la commune devra consentir pour l'assainissement du réseau et la recherche d'eau. A ce propos, une étude a été confiée au Bureau d'ingénieurs Scherrer et Meuret à Delémont, qui fera connaître ses propositions avant la fin de l'année. Une assemblée communale aura à ratifier les dépenses.

Baptême de la place de L'UNITE

Nous ne reviendrons pas sur la manifestation du jumelage Rossemaison-Pontenet qui a été retracée dans le numéro 6 de la brochure "Rossemaison-Pontenet nos deux villages".

Toutefois, la section locale du RJ a tenu à marquer d'une manière particulière la date historique du 23 juin 1974. En début d'après-midi débutait la manifestation qui devait sceller plus concrètement l'acte officiel du jumelage avec la localité de Pontenet.

En présence des représentants des autorités communales de Rossemaison, de la population, des membres d'Unité jurassienne de Pontenet et des membres du comité directeur du RJ Germain Donzé et Gabriel Roy, la Municipalité a baptisé officiellement du nom de "Place de L'Unité" l'endroit où a été planté le chêne de l'Unité le 19 mai dernier. Une plaquette commémorative a été scellée dans un bloc de rocher, symbole de la solidarité des relations que gens de Pontenet et de Rossemaison entretiendront.

| | |
|--|---|
|  <p>CAISSE RAIFFEISEN Courrendlin et environs</p> <p>CCP 25-2133 Tél. 066 35 52 55</p> | <p>Le spécialiste du deux-roues</p>  <p>C. Juillerat</p> |
| <p>Pour vos placements en épargne</p> <ul style="list-style-type: none"> — épargne — obligations — dépôts <p>— Taux AVANTAGEUX — GRANDS — ET PETITS CRÉDITS — CONDITIONS IMBATTABLES</p> <p>Ouverture du bureau</p> <p>Tous les jours ouvrables : du lundi au vendredi, de 9 h. à 11 h. 30; de 15 h. 30 à 18 h. 30 le samedi, de 9 h. à 12 h.</p> | <p>Rue de l'Hôpital DELÉMONT</p> <p>Tél. 066 22 10 71 - 22 11 18</p> |



La deuxième fête du village : un succès

Coïncidant avec la Fête du 23 juin, Fête de la Libération, la deuxième Fête du village s'est déroulée dans une excellente ambiance et en présence d'un nombreux public. Tout avait été minutieusement préparé par le comité d'organisation et les membres des sociétés locales, associés pour la circonstance, sous la responsabilité d'Olivier Raaflaub, président du comité d'organisation cette année.

Le samedi, le coup d'envoi de la fête fut donné par la Société des accordéonistes sous la direction de M. Sauthier. L'ambiance n'y était pas folichonne, et pour cause... Les Sports-Réunis Delémont venait de perdre, le soir-même, un match de promotion en ligue nationale B après une saison éblouissante, et les nombreux supporters du village de l'équipe delémontaine rentraient déçus du match, pour ne pas dire plus...

L'atmosphère se dégela tout de même en cours de soirée, et les bars, guinguettes, jeux, pêche aux truites et pêche miraculeuse pour les enfants eurent fort à faire pour contenter tout le monde. Pour la première fois à Rossemaison, les enfants purent tourner en carrousel sur la place du village.

Le dimanche, il y avait foule sur la place de fête. Les jeux et buvettes, ainsi que la course des garçons de café connurent un énorme succès. On avait même organisé un lâcher de ballons, avec un concours, dont nous donnons ci-après les résultats.

RESULTATS DU CONCOURS DE LACHER DE BALLONS

Cinquante cartes ont été retournées dont 45 en provenance de l'Allemagne, surtout depuis la Forêt-Noire, trois de la région de Bâle et deux de Delémont. Les cartes suivantes sont celles dont les ballons ont profité des meilleurs vents :

